Zeitschrift: Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

Herausgeber: Parkinson Schweiz

Band: - (2000)

Heft: 59

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chères lectrices, chers lecteurs

Votre opinion est importante, elle a du poids ! La communication est vitale! Partager des expériences, des émotions. Communiquer, c'est comprendre et être compris. La communication permet de faire des rencontres, de nouer des liens et de les conserver.

La communication joue un rôle particulier chez les parkinsoniens. La pauvreté de la mimique, le ralentissement des mouvements, la voix faible et monotone pèsent sur les relations avec l'entourage et avec les personnes qui ne connaissent pas la maladie de Parkinson. C'est pour cela qu'il est important que les patients puissent s'exprimer. «Parler de soi et de la maladie de Parkinson» est le sujet principal de ce numéro de notre journal **Parkinson**. Des parkinsoniens parlent de leurs expériences au contact des amis et du public. Lisez les articles aux pages 20 à 23. Prenez les devants, parlez de votre situation à votre famille, à vos connaissances. Vous serez étonnés des expériences positives que vous ferez.

Lors de la réunion annuelle à Fribourg, j'ai demandé que l'on donne sa place à l'espoir. En éveillant en soi des énergies positives et des forces spirituelles, en les cultivant. Ou en pensant à la lueur d'espoir qui nous vient de la recherche sur le cerveau. On fait continuellement des découvertes fort intéressantes sur cet organe qu'est le cerveau. La recherche concernant les causes et les traitements du syndrome parkinsonien est en mouvement. Nous espérons tous que nos espoirs se réaliseront un jour. A ce propos, veuillez lire les articles à la page 19.

L'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP) aimerait vous accompagner le mieux possible sur votre chemin avec la maladie de Parkinson et vous soutenir avec ses diverses prestations. Les pages bleues dans chaque journal **Parkinson** vous informent sur les cours et les manifestations proposés aux parkinsoniens et à leurs proches ainsi qu'aux professionnels de la santé. Si notre offre ne comble pas vos souhaits, faites-le nous savoir. Nous sommes à votre écoute. Votre opinion est importante!

Avec mes meilleurs voeux

Lydia Schiratzki

Lydia Schiratzki
Secrétaire générale

Décisions de l'OICM concernant les médicaments antiparkinsoniens

L'Office intercantonal du contrôle des médicaments (OICM) a assoupli les prescriptions de distribution concernant les médicaments antiparkinsoniens *Tasmar* et *Sifrol*. Sept patients – dont trois sont décédés – traités par le *Tasmar* depuis l'automne 1998 ont subi de graves lésions hépatiques.
Les médecins n'avaient le droit de prescrire ces inhibiteurs de la COMT-dont la substance active est le tolcapone – que sous des conditions rigoureuses. Les patients devaient, en plus, suivrent un programme de surveillance strict. Des données actuelles montrent que la prise en charge des patients par le médecin traitant est suffisante. Les interdictions de conduire infligées aux patients sous traitement par le *Sifrol* – imposées par l'OICM par crainte d'accès subits et anormaux de sommeil – ont également été supprimées.
Le médecin traitant doit toutefois informer les patients sur le risque de subits accès du sommeil. Des études ont montré que ces accès de sommeil pouvaient survenir chez tous les agonistes dopaminergiques et qu'ils n'étaient pas uniquement dus à un seul de ces médicaments.

Source: Medical Tribune

PARKINFON

Ligne téléphonique gratuite

0800 80 30 20

Des neurologues répondent aux questions touchant à la maladie de Parkinson.

chaque deuxième mercredi du mois de 17 h à 19 h, 20.9./18.10./15.11./20.12./17.1.01

Un service de l'Association Suisse de la maladie de Parkinson en collaboration avec Roche Pharma (Suisse) SA, Reinach

«Action adresses 2000»: participez à la collecte!

L'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP) a besoin de nouvelles adresses! Comme elle est une association à but non lucratif, ces revenus se composent des cotisations des membres, de fonds publics et de dons. Nos membres sont fort heureusement très solidaires avec l'ASmP. Merci! De nombreuses autres personnes soutiennent généreusement l'ASmP par un don ou une cotisation de donateur. Des donateurs et des bienfaiteurs nous ont fait parvenir environ Fr. 15 000.– l'année passée. Mais nous ne pouvons pas nous reposer sur ce succès. C'est pour cette raison que l'ASmP cherche des nouveaux donateurs et des bienfaiteurs.

Mais quelles sont les personnes qui peuvent être intéressées? La règle: plus une personne est concernée par une cause, plus elle se sentira interpellée. Ou, lorsque cette phrase est transposée dans le jargon du marketing: plus les adresses seront ciblées, plus les chances de trouver des fonds seront grandes. Qui d'autre est le plus intéressé par la maladie de Parkinson que les personnes vivant dans l'entourage proche d'un parkinsonien?

Nous vous le demandons: participez à notre collecte «Action adresses 2000». Aidez-nous à trouver de nouvelles adresses. Le but: chaque membre nous envoie trois adresses! Ce seront les adresses de personnes prêtes à verser un don ou qui ont décidé de devenir membres ou donateurs de notre Association. Le soutien financier de ces personnes permettra à l'ASmP de réaliser et de développer ses prestations.

Commencez dès aujourd'hui! Demandez aux amis, aux parents, aux connaissances et aux voisins s'ils acceptent de recevoir des informations et une lettre de souscription pour un don. Cela ne vous demande pas trop de travail et cela rend service à tout le monde! Vous nous communiquez les adresses, nous envoyons les lettres.

Veuillez envoyer votre liste d'adresses jusqu'au 15 octobre 2000 à l'adresse suivante: «Action adresses 2000», ASmP, Gewerbestrasse 12a, 8132 Egg. Fax 01 984 03 93 ou e-mail: info@parkinson.ch

Immature pour le génie génétique?

Le chercheur américain à la mode et écrivain John Naisbitt pense que le génie génétique sera le «méga thème» de l'avenir. Il a dit, lors d'une conférence donnée début juillet au Designcenter de Langenthal, qu'à l'avenir la technologie marquera encore plus le développement social. Le problème serait le rythme effréné qu'a pris le progrès technologique. Il reste peu de temps à l'homme pour réfléchir aux conséquences engendrées par ces nouvelles technologies. Et cela devient très dangereux lorsqu'il s'agit du génie génétique.

«Le monde n'est pas encore prêt à réaliser la portée de tout ce que le génie génétique peut générer», a dit Naisbitt. Il pense que le génie génétique est quelque chose de merveilleux qui guérira un jour des maladies comme la maladie de Parkinson. Mais il nous fera également courir des risques dont la portée nous est encore inconnue. Parce que l'homme est maintenant capable d'intervenir dans l'évolution humaine. «Des interventions dans le patrimoine génétique permettent de guérir, mais nous pouvons aussi améliorer l'être humain, le rendre plus mince, plus beau ou plus intelligent». Il espère que cela provoquera de violents débats. Il fait aussi un parallèle entre le génie génétique et la découverte de la fission nucléaire.

A l'époque, le but était la destruction de l'être humain. Actuellement, l'ambition est de le perfectionner. «On ne parlait pas de la bombe atomique, si c'était bien ou non. Elle était ‚top secret'. Maintenant, c'est différent. Nous avons encore le temps de parler de la tournure que prennent les événements».

Source: Berner Zeitung BZ

Allocation pour impotent de l'AVS

Les bénéficiaires d'une rente de vieillesse ou de prestations complémentaires peuvent demander une allocation pour impotent de l'AVS lorsque:

- leur impotence peut être qualifiée de moyenne à grave
- l'impotence s'est manifestée durant une année au moins sans interruption
- ils n'ont pas droit à une allocation pour impotent de l'assurance-accidents obligatoire ou de l'assurance militaire

Une personne est considérée comme impotente lorsqu'elle a besoin d'une aide régulière d'autrui pour tous les actes ordinaires de la vie (se vêtir, faire sa toilette, manger,etc.) et que son état nécessite des soins permanents ou une surveillance personnelle. L'allocation s'élève à Fr. 503.– pour une impotence moyenne et à Fr. 804.– pour une impotence grave.

Pro Senectute offre son aide pour remplir les formulaires d'inscriptions et les questionnaires. Vous pouvez commander le mémento 3.01/ f. auprès des caisses de compensation AVS et de leurs agences cantonales ou au secrétariat central de l'ASmP, case postale 123, 8132 Egg (avec une enveloppe-réponse affranchie).

Accompagnateurs pour personnes âgées

L'association «Compagna» propose des accompagnateurs/trices pour les personnes âgées, les handicapés, les enfants et les adolescents. Ce service s'étend à toute la Suisse et il existe depuis décembre 99. Il est destiné aux personnes qui ont besoin d'aide lorsqu'elles voyagent avec les transports en commun. Les accompagnateurs vont les chercher à leur point de départ pour les amener à leur lieu de destination.

La centrale d'intervention se trouve à Saint-Gall. Il faut la contacter par téléphone, par e-mail ou par fax en précisant la date et l'heure de départ, le lieu de rendez-vous, la destination, le handicap, l'organisation des billets, l'enregistrement des bagages, etc. «Compagna» organise le voyage et met un accompagnateur à disposition. Selon la durée de l'engagement et les frais de déplacement, ce service est facturé entre Fr. 8.– à 12.– l'heure. Il faut encore tenir compte d'un supplément de Fr. 20.– pour les dimanches et les jours fériés, du billet personnel et du billet de l'accompagnateur (à moins que celui-ci ne possède déjà une carte d'accompagnateur des CFF).

Compagna Reisebegleitung, Eschenstrasse 1, 9000 St.Gallen; tél. 071 220 16 07, fax 071 220 16 09; e-mail: compagnareisebegleitung@bluewin.ch

Action médecin de famille et maladie de Parkinson

Les personnes atteintes de la maladie de Parkinson consultent habituellement leur médecin de famille lorsqu'elles remarquent les premiers symptômes ou qu'elles ne se sentent pas bien. Le médecin de famille adresse la plupart du temps ses patients à un neurologue pour qu'il effectue un examen approfondi. Mais il reste généralement la personne de référence. C'est pour cette raison qu'il devrait être informé le mieux possible sur la maladie de Parkinson. L'Association Suisse de la maladie de Parkinson aimerait se mettre en contact avec des médecins généralistes. Elle aimerait donner des informations sur ses prestations en faveur des parkinsoniens, sur les cours et sur les autres formes de soutien. Mais les cabinets médicaux sont quotidiennement submergés d'imprimés. La plupart atterrissent dans la corbeille à papier sans avoir été lus. Comment pouvons-nous entrer en contact avec les médecins? Grâce aux patientes et patients, à vous! Notre requête: donnez ce journal Parkinson à votre médecin. Ou téléphonez-nous et nous vous enverrons volontiers un autre exemplaire et des brochures d'information. Tél. 01 984 01 69.

En cas d'urgence: «Veuillez signer...»

Cela peut arriver à chacun de nous: nous devons nous rendre chez le médecin pour une urgence. Il est alors possible qu'une personne nous présente un formulaire et nous dise: «Veuillez signer ce document, s'il vous plaît». Il s'agit la plupart du temps d'une garantie de paiement au cas où la caisse-maladie refuserait de payer. «Nous conseillons à chaque patient de ne rien signer, même dans le cas d'une urgence, sans avoir été informé de la teneur du document», dit Christa Niehus de l'Organisation Suisse des Patients. Le personnel et le médecin sont tenus d'informer les patients sur ce qu'ils doivent signer.

Source: Zeitlupe

Voiture: taxe à la valeur ajoutée (TVA) remboursée

A l'achat d'une voiture, les handicapés peuvent se faire rembourser la TVA de 7,5 %, et ce, probablement encore jusqu'au 1er janvier 2001. Une nouvelle loi – qui ne prévoit plus cette réglementation – entrera en vigueur après cette date. Les personnes qui envisagent l'achat d'une voiture et qui n'ont pas fait valoir de remboursement ces cinq dernières années peuvent ainsi économiser de l'argent.

L'acteur Michael Fox se bat contre la maladie de Parkinson

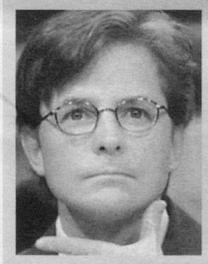

L'acteur canadien Michael J. Fox (38), rendu célèbre par le film «Back to the Future» et la série TV «Spin City», est atteint de la maladie de Parkinson. Il a ressenti les premiers symptômes il y a déjà huit ans et il a décidé maintenant de se retirer de l'industrie cinématographique. Il veut se consacrer entièrement à sa famille et à son combat contre la maladie. Avec quelques millions de dollars, il a créé la «fondation Michael J. Fox» pour faire progresser la recherche sur la maladie de Parkinson. Il est soutenu dans son combat par Muhammed Ali, ex-champion du monde de boxe, qui souffre d'une certaine forme de maladie de Parkinson. Ce printemps, il a tenu un discours enflammé sur la maladie de Parkinson devant le sénat américain de Washington (DC). Extraits: «J'ai pu cacher mes symptômes pendant huit ans en augmentant mes médicaments et grâce à la chirurgie et à de nombreuses feintes. Lorsque j'ai rendu public ma maladie, des milliers de parkinsoniens de toute l'Amérique m'ont encouragé et m'ont parlé de leur douleur, de leurs frustrations, de leur peur et de leurs espoirs. Avoir toujours de l'espoir. Nous pouvons gagner le combat contre la maladie de Parkinson, et je suis décidé à jouer un rôle dans ce combat. J'étais scandalisé des maigres contributions attribuées à la recherche sur la maladie de Parkinson dans un pays qui investit 15 milliards de dollars dans la recherche médicale. Des scientifiques disent que la maladie de Parkinson est guérissable, certains pensent qu'elle le sera déjà à la fin de cette décennie. Mais seulement si la recherche dans ce domaine dispose d'assez d'argent». Fox a dit, dans des interviews, qu'il peut vivre avec sa maladie. «J'ai 38 ans. Je veux croire que l'on pourra guérir cette maladie quand j'aurai 50 ans. Le sentiment de pouvoir venir en aide est un énorme privilège».

Source: Young Parkinson's Newsletter, USA; agences

Journée de la maladie de Parkinson: merci aux sponsors

La Journée internationale de la maladie de Parkinson, qui s'est déroulée le 11 avril 2000 à Zurich, a été financée par Roche Pharma (Suisse)SA. Roche Pharma a pris en charge les frais pour la tente, le rickshaw, les deux acrobates, le matériel d'information et l'organisation. L'Association Suisse de la maladie de Parkinson remercie très chaleureusement Roche Pharma! Recette de la vente des tulipes: 15 bénévoles ainsi que les collaboratrices du secrétariat central ont vendu environ 350 tulipes aux passants le 11 avril. Cette vente a rapporté Fr. 1600.– à l'Association. Grâce à une action de grande envergure de la firme Boehringer Ingelheim (Suisse) SA, qui a acheté 600 tulipes en bois, la somme supplémentaire de Fr. 3000.– s'y est ajoutée. Les délégués médicaux de Boehringer ont remis ces tulipes et des brochures d'information de l'ASmP aux médecins qu'ils ont visités. Merci pour ce soutien judicieux. Des centaines de tulipes ont également été vendues au Tessin, grâce à de nombreux bénévoles, lors de la Journée internationale de la maladie de Parkinson. Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien!

Bonne ambiance lors de la réunion annuelle

La réunion annuelle de l'ASmP qui s'est déroulée à Fribourg proposait un programme varié: des conférences intéressantes, l'élection de nouveaux membres au sein du comité et l'occasion de faire des rencontres.

«Ceux qui ne sont pas venus ont manqué quelque chose», a dit une dame de la région lausannoise avant de repartir. Elle parlait de l'originalité de la grande salle du restaurant fribourgeois «La Grenette», des conférences très intéressantes (voir page suivante) et de l'ambiance amicale qui régnait lors de la réunion annuelle de l'ASmP. Le président, M. Bruno Laube, a souhaité la bienvenue et a complimenté 109 membres et de nombreux invités. «L'engagement des personnes se retrouve à tous les niveaux de notre Association et cela nous donne de l'espoir dans le futur», a-t-il dit. Mais il n'a pas caché que la progression des membres pour 1999 ne répondait pas aux attentes. Les raisons pour lesquelles certains parkinsoniens ne désirent pas devenir membres sont nombreuses, très personnelles et doivent être acceptées. Mais nous allons faire tout notre possible pour que de plus en plus de personnes concernées adhèrent à notre Association. Les prestations proposées aux membres – que l'on désire constamment améliorer – restent toutefois le centre de toutes les activités. «Aidez-nous pour que nos prestations répondent à vos attentes et à vos besoins», a dit Laube. La secrétaire générale, Mme Lydia Schiratzki, a également souligné la collaboration positive qui règne au sein de l'ASmP et entre les trois régions linguistiques. Elle a remercié tout particulièrement Mmes Elisabeth Vermeil et Graziella Maspero pour le travail considérable qu'elles accomplissent pour l'Association.

Le comité a pris congé de Kurt Addor qui avait donné sa démission comme responsable de la comptabilité. Bruno Laube l'a remercié très chaleureusement de sa collaboration engagée pendant toutes ces années. Trois messieurs ont ensuite été élus à l'unanimité au sein du comité: M. Rudolf Boschung comme successeur de M. Kurt Addor, M. Peter Hügle en tant que conseiller pour la recherche de fonds et maître Otto Schoch pour défendre les intérêts des parkinsoniens et pour représenter l'Association sur la scène politique.

Les rapports annuels du président et du caissier ont été approuvés et il en a été donné décharge au comité. Un autre point important de l'ordre du jour concernait la modification des statuts. Les nouveaux statuts ont été rédigés avec l'aide bénévole de maître Marco Gruber, juriste. Vous les trouverez joints à ce journal. Un changement résulte d'une requête de M. Zehnder, membre ASmP, et d'une contre-proposition du président. Ce changement concerne l'article 19 «Responsabilité», il a été accepté à l'unanimité moins trois voix. Les statuts ont été approuvés à l'unanimité et avec quelques abstentions. L'article 19 prévoit que toute responsabilité personnelle des membres, autre que le montant de la cotisation annuelle statutaire, est exclue. Cette formulation est conforme au Code civil suisse (CCS) et représente juridiquement la formule la plus correcte, a dit Laube. Elle garantit une transparence et une sécurité optimales aux membres. Les statuts d'une association doivent aussi prévoir une réglementation claire dans le cas théorique et improbable d'une insolvabilité. «Mais soyez assurés que le comité fait tout ce qui est en son pouvoir pour que ce cas de figure ne se présente pas».

M. Laube a remercié Mme Doris Vernaz pour l'aide qu'elle a apportée à l'organisation de la réunion annuelle. Il a ensuite invité tous les membres à Winterthur pour la prochaine réunion en 2001. Pour de nombreux participants, cette journée s'est terminée par des croissants, du café et la possibilité d'échanger quelques mots. *jok*

Elisabeth Vermeil, vice-présidente de l'ASmP

Nouveau: le statut de donateur de l'ASmP

L'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP) a révisé ses statuts et a introduit le statut de donateur. Les donateurs sont des personnes qui ne sont pas atteintes de la maladie de Parkinson. Ils soutiennent l'ASmP par des dons réguliers et n'ont pas le droit de vote. Les donateurs sont des personnes (individuelles) physiques ou morales comme des firmes, des fondations, des associations, etc. Le statut de donateur assure à l'ASmP une source de revenus fixe, qu'il est possible de planifier – en plus des cotisations des membres, des subventions de la Confédération et des dons (fluctuants).

Traitement de la maladie de Parkinson: espoirs prudents

Lors de l'assemblée générale de l'ASmP à Fribourg, deux éminents professeurs suisses ont émis l'espoir que la maladie de Parkinson puisse un jour être guérie.

Le professeur Patrick Aebischer, médecin-chef au CHUV et président de l'EPFL, a évoqué les possibilités offertes par les thérapies géniques dans le traitement de la maladie de Parkinson. Il a précisé qu'aucun traitement disponible à ce jour (médicaments, interventions neurochirurgicales, transplantation de cellules embryonnaires) n'était capable de ralentir l'évolution de la maladie. D'où l'intérêt de trouver des traitements susceptibles de stopper la dégénérescence des cellules. Des expériences avec des animaux de laboratoire ont montré que l'adjonction locale de facteurs de croissance (GDNF= Glia derived nerve growth factor) améliorait considérablement les chances de survie du tissu transplanté. Des cellules souches de hamster manipulées génétiquement – en ajoutant le code génétique approprié dans le noyau de la cellule d'un hamster – sont capables de reproduire le facteur de croissance humain. L'implantation de telles cellules génétiquement modifiées dans le cerveau d'un singe rendu préalablement «parkinsonien» par une intoxication au MPTP (=méthyle-phényle-tétrahydropyridine, une neurotoxine qui déclenche un manque de dopamine), peut faire disparaître ce syndrome parkinsonien.

Chez le rat, l'implantation simultanée de tissu cérébral foetal et d'une capsule contenant le facteur de croissance va augmenter les chances de croissance des cellules embryonnaires transplantées. Le prof. Aebischer pense que de telles interventions seront également possibles chez l'être humain. Il précise que grâce à ces implantations combinées, on aura besoin de moins grandes quantités de ce précieux tissu foetal.

Des virus génétiquement modifiés peuvent transmettre – à des cellules hôtes – l'information contenue dans leur génome pour produire de la dopamine ou des facteurs de croissance. Les cellules «infectées» produisent ensuite elles-mêmes une protéine qui leur est «imposée». On a pu observer une augmentation de la production des facteurs de croissance chez des singes auxquels on avait injecté de tels virus (p.ex. Lentivirus) dans le cerveau.

Le prof. Aebischer a souligné que tous ces travaux permettaient un optimisme prudent, même s'ils n'étaient qu'au stade expérimental et uniquement réalisés avec des animaux de laboratoire. Ces études tendent à montrer que la maladie de Parkinson ne sera plus seulement traitée, à l'avenir, par l'adjonction extracellulaire de L-dopa ou d'agonistes dopaminergiques; mais aussi par des modifications techniquement complexes, effectuées dans la cellule même, et en partie directement sur le matériel génétique. Le coût de ces recherches est relativement élevé, mais elles représentent un progrès décisif puisqu'elles montrent que l'on peut agir sur les causes de la maladie et au tout début de la maladie.

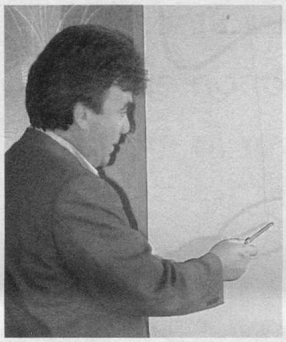

Patrick Aebischer (à gauche) et Adriano Aguzzi

Selon le prof. Adriano Aguzzi, neuropathologue à Zurich, on serait prêt de découvrir les causes éventuelles de la maladie. Cela fait deux ans que l'on a trouvé des erreurs dans le code génétique des membres de deux familles qui ont développé un Parkinson. Une mutation du gène alpha-synucléine s'est produite dans les deux cas. On ne sait toutefois pas encore comment une telle mutation a pu provoquer des lésions au niveau des cellules nerveuses cérébrales. L'alpha-synucléine est une protéine qui influence probablement la formation des synapses (région de contact de deux neurones).

C'est dans le cadre d'une étude expérimentale récente qu'un gène ayant subi une telle mutation a été implanté à des rongeurs et à des mouches du vinaigre. On a pu constater que certaines cellules nerveuses de ces animaux présentaient des amas d'alpha-synucléine qui favoriseraient la mort des cellules nerveuses. «Le but est actuellement de développer un médicament qui empêche la formation de ces amas», a dit le prof. Aguzzi. Il s'est toutefois montré prudent dans ses propos tout en mettant en garde contre toute conclusion hâtive. «La chance va peut-être nous sourire», a-t-il dit prudemment. «Ces découvertes ont énormément stimulé la recherche sur les maladies neurodégénératives». Mais il faut attendre au moins encore dix à quinze ans avant que la recherche ne puisse présenter des résultats concrets dans le domaine du traitement de la maladie de Parkinson. ♧

jok/collaboration: Dr Claude Vaney